



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANAA

Lundi 17 mars 2025 à 14H30

Hippodrome de Toulouse – La Cépière

31100 TOULOUSE

Ordre du jour:

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 4 avril 2024
- Compte rendu moral
- Compte rendu financier et quitus au trésorier
- Montant de la cotisation 2025
- Présentation par les commissions des projets pour 2025
- Interventions
- Questions diverses
- 

Ouverture de séance à 14h30

Le Président Alain James ouvre la séance et remercie Manuel Demnard, Président de l'Hippodrome Toulouse, pour son accueil.

Il remercie ensuite les personnalités conviées : Marielle Zanchi pour l'IFCE, Aurélien Lafargue pour l'AECNA, Emilie Morichon pour la SHF.

### **1/ Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 4 avril 2024**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans remarques.

### **2/ Compte rendu moral du Président**

Avec une baisse de 20% saillies en 2024 et peu de visibilité sur les subventions publiques à percevoir, la trésorerie risque d'être fragilisée. Dans ce contexte, il est difficile d'envisager de nouvelles actions autres que celles réalisées les années passées. L'ANAA travaille cependant à trouver des partenariats privés.

Quelques chiffres de l'élevage sont présentés et il est à noter :

- Le nombre de naissances en AA se stabilisent
- La part des anglo-arabes de race pure sont en très légère progression.
- Les naissances pour l'endurance s'effondrent
- 14 étalons AA ont plus de 10 produits enregistrés en 2024



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Concernant le programme de sélection :

*Les finales d'élevage :*

- Hausse de participation lors des Finales nationales à Pompadour avec un maintien des primes allant de 80€ à 500€ selon le classement.
- Finale d'élevage endurance à Monpazier : 4 AA engagés
- Sur le circuit 4-6 ans endurance un podium entièrement anglo-arabe sur la finale classiques 6 ans.
- Espoirs du CCE : une 3<sup>ème</sup> place pour l'AA. Seuls deux AA ont participé sur 5 places réservées à la race. Certains adhérents sollicitent l'ANAA pour permettre de qualifier les AA en régions, plutôt qu'à la finale à Pompadour uniquement. Certains demandent un soutien financier pour y participer. L'ANAA a repéré des incohérences de note en régions par certains jurys SF, en défaveur des anglo-arabes. Le fait d'avoir la qualification à Pompadour donne une certaine attractivité à ce championnat. Le règlement technique 2025 prévoit une qualification après la finale à Pompadour si le quota n'est pas atteint.

*La PACE :*

Augmentation du montant de l'unité de PACE en 2024.

*La communication :*

Deux magazines ont été réalisés en 2024.

L'ANAA était présente sur plusieurs événements : Salon des étalons de St Lo, Salon des étalons Nérac, Grande Semaine de CSO Fontainebleau, Finale d'élevage endurance Monpazier et Mondiaux d'endurance, Grande semaine de CCE Pompadour, Grand Show de l'anglo-arabe à La Teste, Mondial du Lion d'Angers, 5 étoiles de Pau, Equita Lyon.

Cette présence est possible grâce aux stands filière de la SHF. Le Président souligne le fait que les administrateurs se déplacent la plupart du temps de façon bénévole sans demander le remboursement des frais.

### **3/ Compte rendu financier et quitus au trésorier**

#### Comptes de l'exercice clos

Les comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 sont présentés par le trésorier Patrick Davezac. Ces comptes ont été visés par le cabinet comptable Atlantic Audit et ont été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration.

Le résultat est positif de 5115€

Quelques remarques sur les comptes :

- Fonds associatifs = capital social de l'association
- Augmentation du nombre de cotisations



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

- Augmentation de la participation au magazine spécial étalons
- Augmentation du nombre d'approbations et de labellisations
- Baisse des subventions
- Baisse globalement des charges

Les subventions 2024 n'ont pas encore été perçues.

Après discussion les comptes sont adoptés à la majorité moins deux abstentions.

Le quitus est donné au trésorier à la majorité moins 2 abstentions.

Pour plus de lisibilité dans les comptes, les membres de l'assemblée souhaitent à l'avenir une ventilation du compte de résultat par action.

### Présentation du compte prévisionnel 2025

Après discussion le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

A l'avenir les membres de l'assemblée souhaitent voir apparaître dans le prévisionnel le montant de l'enveloppe SHF dédiée à la race pour la prime PACE et les primes des concours d'élevage.

### **4/ Montant de la cotisation 2025**

La cotisation est fixée à 50€.

### **5/ Présentation par les commissions des actions menées et des projets pour 2025**

#### **Commission du Livre Généalogique**

Deux modifications en 2024

L'AQPS (Autre que Pur-Sang et le CSAN (Cheval de sport Anglo-Normand) ont été autorisés à produire dans la section III.

D'où la définition actuelle de la section III :

Produits non inscriptibles dans les sections I et II, ayant au moins un ascendant Pur-Sang, issus du croisement d'un reproducteur Anglo-arabe, Pur-Sang ou Arabe avec un reproducteur appartenant à un livre généalogique reconnu par la WBFSh ou appartenant à un registre de demi-sang Anglo-Arabe ou de demi-sang arabe reconnu par la CIAA ou avec un reproducteur Shagya, Autre Que Pur-Sang (AQPS) ou Cheval de Sport Anglo-Normand (CSAN).

Comme pour les autres sections, le pourcentage de sang Arabe doit être supérieur ou égal à 12,5%. Et tous les ascendants à la troisième génération devront avoir été enregistrés par un



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

organisme reconnu et n'être ni d'une race de poneys, ni d'une race de trait ou Cob, ni d'origine non constatée.

Cette modification a entraîné un changement des règles d'approbation afin de permettre aux étalons AQPS, CSAN et Shagya de produire en AA.

Il est désormais possible d'inscrire à titre initial sous réserve d'un avis favorable de la commission du livre généalogique des produits Origines constatées (OC) répondants à la définition de l'Anglo-arabe et issus de monte libre (saillie non déclarée) moyennant une majoration.

Les chevaux inscrits en Section 3 et issus d'Olala de Buissy sont assimilés AA sect2.

Pour 2025 un projet de création du Part Bred est en cours de réflexion soit sous forme de création d'un livre généalogique (complexe et long à mettre en œuvre), soit sous forme d'une section annexe du livre généalogique de l'anglo-arabe existant. Dans les deux cas il est important de renforcer la communication pour encourager les éleveurs à produire en anglo-arabe.

### **Commission Sport-Elevage**

#### Modifications du règlement des concours d'élevage 2025 :

- Pour les épreuves de deux et trois ans, le port du casque devient obligatoire y compris pour les présentations en main.
- Pour le saut monté des trois ans, si l'organisation le permet, la distance de la ligne passe à 21.5m entre les obstacles.
- Pour la qualification des anglo-arabes pour la finale des Espoirs du Complet, en cas de sélection incomplète lors des finales anglo-arabe à Pompadour, les anglo-arabes pourront participer en rattrapage aux épreuves de sélection des espoirs du complet organisées en régions après la qualification organisée pendant les journées internationales de l'anglo-arabe.

Pour les anglo-arabes à orientation endurance, des épreuves endurance ouvertes sur les concours de qualification selon le règlement France Endurance.

#### Labellisation des reproducteurs

- Elle est maintenant répartie en deux catégories (au lieu de trois antérieurement): Le label «jeune étalon AA» toujours ouvert aux entiers de deux et trois ans, et le label «Etalon AA» qui regroupe les anciennes appellations «Etalons AA Espoirs», «Confirmés sur performances» et «Confirmé sur descendance».

- La labellisation est maintenant ouverte aux reproducteurs facteurs d'anglo-arabe. Les reproducteurs d'autres races, agréés à produire en anglo-arabe et dont les produits peuvent être inscriptibles en section I ou II peuvent, sur demande de leur propriétaire, être labellisés



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

selon les critères de labellisation des juments sport et endurance et selon les critères de labellisation des étalons anglo-arabes sport (le détail est à consulter sur le règlement technique).

### Modification de la PACE AA

Les règles de calcul de la PACE ANGLLO-ARABE évoluent pour les naissances 2025 et saillies 2026. La règle de calcul et les bonifications sont détaillées ci-dessous:

Plus de quotas sur la prime

allongement d'un an du bénéfice des points de la mère (poulinage à 8 ans)

- Pour les juments dont le produit est anglo-arabe de race pure (section I ou II) :

1 point = 1 unité de prime

2 points = 2 unités de prime

3 points = 3 unités de prime

4 point = 4 unités de prime

5 points et plus= 5 unités de primes

- Pour les juments dont le produit est anglo-arabe de section III :

1 point = 1 unité de prime

2 points = 2 unités de prime

3 points = 3 unités de prime

4 point et plus = 4 unités de prime

Les primes sont revalorisées dans le cadre de la labellisation.

Une réflexion au sein du conseil d'administration est en cours pour encourager les juments produisant en race pure et ne bénéficiant plus des points de leur mère.

### Commission Communication

L'ANAA reconduit les événements 2024 pour 2025. A noter que le public est différent d'un événement en un autre. La présence sur les salons est optimisée au niveau des coûts grâce au stand filière de la SHF, ainsi qu'aux partenariats que l'ANAA peut avoir.

Le Magazine L'EPERON laisse une place pour les Organismes de sélection.

Sortie de l'Anglo'Mania spécial étalons 2025 et un numéro prévu en septembre 2025.



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

- Organisation des Journées Internationales de l'Anglo-Arabe du 11 au 14 septembre 2025 (programme en cours d'élaboration).

### **Commission des Juges :**

En 2024 une journée de formation sur le thème de la préparation et la présentation en concours d'élevage le 25 septembre 2024 aux écuries de Cézac (33). Animée par Serge Cornut et Francis Mas, cette journée a rassemblé 25 participants.

L'ANAA a également accueilli une stagiaire Coréenne issue de l'organisme K.R.A. sur les concours d'élevage et les finales à Pompadour.

Pour 2025 une journée de formation à la préparation et la présentation des chevaux sur l'atelier du saut en liberté et du saut monté est prévue à l'automne. Cette formation est ouverte aux éleveurs adhérents à l'ANAA et aux juges (AA, SF, ACA).

Une réflexion est menée en groupe de travail pour la mise en place d'un programme type « Young Breeder ».

### **Commission Course**

Patrick Davezac précise que la branche course est garante de la race pure.

La commission course travaille au travers de la Fédération Anglo course, qui finance sur ses fonds propres les actions auprès des éleveurs d'anglo-arabes de course notamment l'aide à la production de 37.5%.

Parmi les projets 2025 :

- Journée Sport/Course sur l'hippodrome de Pau le 21 janvier qui a rencontré un franc succès. C'est une opération très positive qu'il convient de renouveler.
- Assemblée Générale à Pau lors de la journée du Grand Cross le 9 février.
- Guide Anglo Course accompagné d'une Plaque.
- Grand Show à la Teste les 18 et 19 septembre 2025
- Election Conseil d'administration ANGLO COURSE à TARBES le 19 octobre 2025.

## **6- Interventions**

### **Intervention de l'IFCE**

Madame Marielle Zanchi, Déléguée territoriale Arc Méditerranéen de l'IFCE était conviée pour présenter l'organisation du territoire et les actions de la délégation.

Cette délégation regroupe les régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse. Composée de 21 départements c'est la plus étendue des six délégations territoriales.



## Association Nationale de l'Anglo-Arabe

La délégation territoriale Arc méditerranéen de l'IFCE, au service de la filière équine pour :

- Assurer la traçabilité sanitaire des équidés sur son territoire
- Appuyer le développement de la filière équine en territoire
- Contribuer à faire rayonner le patrimoine équestre

### **Intervention de la SHF**

Emilie Morichon, Directrice de la SHF, a présenté les évolutions sur les circuits SHF.

Elle a fait état également de la baisse de l'enveloppe accordées aux Organismes de sélection en 2025 pour les encouragements aux éleveurs et les aides liées aux actions des OS.

Face à la baisse des encouragements, elle suggère de rencontrer le comité du fonds EPERON pour discuter de l'état de la race.

L'ANAA sollicite la SHF pour la participation de la race au salon international de l'Agriculture en 2026 à Paris. Emilie Morichon prend note de la requête et se rapproche de l'IFCE.

Fin de séance à 17h